

Une saison en enfer

Concert d'après l'œuvre d'Arthur Rimbaud



Dans le cadre de la Convention d'Éducation Artistique et Culturelle dans laquelle s'engage Val'Eyrieux pour trois années, un des axes fort est **l'accueil d'artistes en résidence** sur notre territoire.

A l'occasion du **Printemps des Poètes** Yann Lheureux, comédien et Baptiste Tanné, musicien finiront de créer la pièce « Une saison en enfer » d'après Arthur Rimbaud du 18 au 23 mars à la Cité scolaire du Cheylard.

Une semaine d'immersion complète à dormir sur place, manger à la cantine, mêlés aux élèves du lycée pour être au plus près de leur quotidien, eux qui ont le même âge que Rimbaud lorsqu'il écrivit « Une saison en enfer ». Cette semaine sera ponctuée d'**ateliers** encadrés par les deux artistes professionnels avec **les options musique** tous niveaux confondus qui travaillent avec leur professeur depuis la fin d'année sur les ambiances musicales que leurs inspirent les textes. Des ateliers et répétitions se feront avec **tous les élèves de première** qui formeront **un chœur pour le concert** et les classes littéraires bénéficieront d'ateliers de lecture à voix haute. Les professeurs de français et de musique sont partie prenante de ce beau projet.

En lien avec la résidence, la médiathèque du Cheylard animera le **distributeur de poèmes** dans la cour de l'établissement le mardi 19 mars. Les élèves pourront rentrer librement dans ce photomaton un peu spécial qui leur murmure un poème à l'oreille et leur délivrera le texte entendu en lieu et place des habituelles photos. La médiathèque interviendra de manière impromptue dans les classes du collège avec ses **Brigades d'Intervention Poétique** le vendredi 22 mars.

Deux concerts clôtureront cette semaine de résidence, le premier le vendredi après-midi pour les élèves, leurs familles et les professeurs de la Cité scolaire, le deuxième, pour le grand public dans le cadre de la saison culturelle de Val'Eyrieux **samedi 23 mars à 20h30 salle de la Palisse** au Cheylard. Tarif : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Le spectacle est destiné à un public ados/adultes.

Cette résidence, temps fort de l'Éducation artistique et culturelle sur le territoire, aura pu voir le jour grâce au concours de la Région Auvergne-Rhône Alpes, de la DRAC, du Département de l'Ardèche, de la Cité scolaire du Cheylard, de la Ville du Cheylard et de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.